



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC

**ADOPTION ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2023 AINSI QUE DU PLAN
TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES
2023 - 2024 - 2025**

Avis public est par la présente, donné par la soussignée, Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille :

QUE conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal de Saint-Camille adoptera le budget 2022 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 12 décembre 2022, à 19 h 45, au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, Saint-Camille.

QUE les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023;
- Présentation et adoption du plan triennal des immobilisations pour les années 2023 - 2024 - 2025.

Toutes personnes ayant des questions doit les soumettre par courriel à l'adresse suivante : dg@saint-camille.ca.

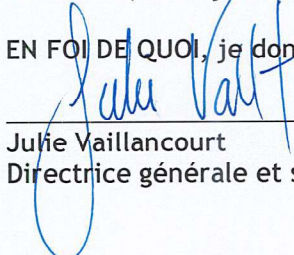
DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 2^E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 2^e jour du mois de décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2^e jour du mois de décembre 2022.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière